

Les fontaines du village du Lieu

Au XVIIIe siècle

On apprend par un compte de 1742¹, qu'il y a les fontaines suivantes :

Fontaine du haut du village construite en 1742 et 1743.

Fontaine du bas du village construite les mêmes années.

Fontaine de vers l'église.

Fontaine de vers chez Nicole.

Fontaine de vers chez David Guignard menuisier

Puits de la grande fontaine avec sa pompe.

Fontaine du four au coteau.

Il conviendra de prendre connaissance de la construction (ou reconstruction) de quatre fontaines en 1742 et 1743. Alors le fontenier responsable de ces gros travaux est Rodolph Grondeman. Il habite Morges. Il monte au Lieu une première fois pour signer le pache, puis il y débarque avec ses commis et son cheval.

Et tout ce monde va rester là un minimum de 148 jours, soit pas loin de cinq mois. C'est dire l'ampleur des travaux. On suppose que la dite équipe mange et loge à l'Hôtel de Ville qui ainsi fait de bonnes affaires.

Sont aussi engagés Abraham Rochat pour 40 jours, et son fils pour 18 jours. Ceux-là sont du Pont.

L'opération complète transparait au travers des comptes de 1742 et 1743 que l'on découvrira ci-dessous.

Les travaux aux fontaines étaient chose courante. Les frais qui en découlaient grevaient les finances du village qui se rattrapait en imposant les utilisateurs.

Les listages que l'on va découvrir, malgré leur monotonie, sont d'une importance vitale pour appréhender la manière dont se gérait et s'entretenait un « réseau d'eau ».

¹ AHL, NC1, compte de ce que les fontaines du village du Lieu ont coûté d'établir suivant les comptes qui se trouvent et de leur maintenance annuelle pour voir ce qu'il en vient à chaque chef de famille par an ; et des frais que chaque chef de famille est obligé de supporter chaque année ; que pour les assemblées qui se font annuellement où chaque chef de famille est obligé d'y assister

Autres Livranes faites pour les 4. fontaines
 du Village, les trois ballins neufs, tuyaux,
 vives &c. ainsy que le tout est spëcifié comë
 cy apres.

Premièrement le 25. avril 1742. Journée edemij
 aud. S^r Recteur Raymond ayant été à morges -
 appeler le fontenier 4. 6. s.

à un messager qui l'est allé demander
 à Crest 9.

Pour le soupi aud. fontenier nommé -
 Rodolph Grandeman, celui de son frere
 & beaufre, le S^r. Secretaire Nicole -
 s'étans aidé pour le faire monter . . . 5.

10. 3. . . .

Le 30. Juillet 1742. Ledit fontenier etant arrivé
 ij au Lieu depensé avec luy, les S^{rs} M^{rs} Nicole, Regent
 Simon, hôte Lugrin, Recteur Raymond, et François -
 Olivier Duignard y étant 6. 3. . . .

Livranes de cette page 102 3. . . .

	201.
	L. P. 9.
Livrances d'autre part - - - - -	102. 3.
Le 31 ^r Juillet 1742. au matin ayans fait paiche. pour les dites fontaines depeusé avec tous les s ^{rs} dudit et M ^{re} Guignard Recteur avec le S ^r Simeon Rochat Pour le cheval aud ^t fontenier - - - - -	7. 9. 1. . .
Le 14 ^{me} 7 ^{bre} 1742. Ledit fontenier étant venu au Lieu, il luy a été présenté un verre de vin par les S ^{rs} Juge Raymond, François Olivier Guignard & autres - - - - -	6. . .
Pour demy pot livre à l'arrivée de ses ouvriers - - -	. 8. 3.
Le 13 ^r 8 ^{bre} 1742. audit fontenier et à ses ouvriers p ^r avoir porté sur leur Coul plusieurs tuyaux de la fontaine du haut du Village, & franchi une grande quantité pour les percer - - - - -	6. . .
Item à l'un desdits ouvriers, livré le 15 ^r octobre - 1742. pour avoir percé les deux chevres et les avoir posés - - - - -	2. 3. 9.
Livré pour la tâche audit fontenier suivant la paiche du 31 ^r Juillet 1742. Soixante emblans - - - - -	450. . .
Pour la soupe et couche dudit fontenier et ses ouvriers durant 148. jours à 3. cruts par jour fait	27. 9. .
Pour la soupe et couche d'Abt. Isaac Rochat du Pont ouvrier du s rd Rodolph fontenier - - - - -	3. 9. .
Le 29 ^{me} mars 1743. Livré par ordre du Village aud ^t Abt. Isaac Rochat pour boire - - - - -	1. . .
Le 17 & 2. avril 1743. 2. journées au S ^r Pierre Guignard Recteur ayant été à morges porter un mandat pour obliger ledit Rodolph fontenier à parachever lesd ^{tes} fontaines - - - - -	6. . .
Pour trois doubles dud ^t mandat & seu - - - - -	1. . .
	<hr/> = 615 ^{fr} 6. .

Livances d'autre part - - - - - 615. 6. 8.

Le 27^e may 1743. aux ouvriers de Rodolphe p^r
 une Collee qu'ils ont fait - - - - - 1¹/₂ 3¹/₂ }
 Pour un tâche d'avoir levé des vieux tuyaux -
 aux Nicole des maisons dernier - - - - - 2 - 6 - }
 Pour demy pot à eux livré pour les engages
 a creuser plus profond devant la maison
 audit S^r. Pasteur Raymond - - - - - 6 - } 4. 3. .

Le 8^e Juin 1743. pour un verre de vin presenté
 audit Abr: Isaac Rochat ayans fait pisler la
 fontaine du haut du Village. 1. 1. 6.

Le 11^e Juin 1743. au S^r Juge Raymond ayans passé
 par morges et averti ledit Rodolphe fontenier de ce
 que ledit Abr: Isaac Rochat ne pouvoit pas faire
 couler comme il faut la fontaine du haut du Village. 1. . . .

Audit Abr: Isaac Rochat pour avoir posé des tuyaux
 audela des 35. toises indiquées par la nouvelle
 pache du s^r Rodolphe du 3^e avril 1743. ayant
 Porte, francké & peré p^r plusieurs tuyaux - - - - - 25. . . .

Pour la soupe et couche dud. Abr: Isaac Rochat
 40. jours, & de son fil, 18. jours, outre ce d'autre part. 11. 3. .

Pour la soupe et couche aux deux ouvriers fournis
 par ledit Rodolphe p^r recréuser selon la s^r nouvelle
 pache du 3^e avril 1743. 26. jours - - - - - 9. 9. .

Livré à Jean Jaques Nicoulas p^r avoir été à morges
 chercher le gros feraton - - - - - 2. 6. .

à Francois Olivier Guignard p^r s'être aidé à scier
 plus^r tuyaux devant chez le Comand. Raymond à divers fois. 1. 4. 6.

à Pierrotton Guignard pour sa cloison que ledit
 fontenier ont gâté - - - - - 4. 6.

Livances de cette page - - 672¹/₂ 1. 6.

	L.	S.	D.
Livrances d'autre part -	672.	1.	6.
Au S ^r David Reymond aussi p ^r la cloison -	6.	.
Au S ^r Moysse Reymond p ^r la sienne -	6.	.
A François Olivier Guignard, & Abr. Isaac Rochas pour avoir refait par deux fois la fontaine de fous en Juillet 1742.	1.	6.	.
Plus aux ij apres pour tuyaux par eux- vendus & autre bois nécessaire.			
à Joseph Carr pour 200. une partie à 5. crubs & l'autre à 3 p ^r faire -	56.	3.	.
à Plusieurs personnes qui ont été avec leurs chevaux pour les voitures sur ce pais et p ^r s'être aidé à les fier -	20.	6.	.
Pour deux chevaux -	3.	.	.
A Abrâm Isaac Guignard p ^r les avoir voiturées -	5.	.	.
a frs Olivier Guignard p ^r s'aider à charger -	1.	.	.
En g ^r bre 1742. Receu dans les bois de Comune 21. plantés p ^r 63. tuyaux, Livré au Gouverneur Abr. Isaac Rochas des Crotets p ^r son marquage -	2.	6.	.
Au S ^r Regent Simon, Recteur Reymond & François Olivier, p ^r le avoir fait marquer & coupé une partie au mois de May 1743. pour marquage de 40. tuyaux aux Esverts -	2.	6.	.
A Abrâm Aubert, François Olivier Guignard & Abr. Isaac Rochas du Pont p ^r le avoir coupé & scié -	3.	6.	.
Au S ^r L ^r Guignard du bois du Village pour 38. tuyaux à 6 p ^r pièce -	19.	.	.
Au S ^r Secrétaire Nicole pour 12. tuyaux -	6.	.	.
Au S ^r Recteur Reymond pour 30. tuyaux -	15.	.	.
A Abrâm Aubert pour, s'être tuyaux -	8.	.	.
Livrances de cette page -	818.	1.	6.

	N.	P.	S.
Livrances d'autre part	818.	1.	6.
Plus pour 6. eplateroy de grange pris chez les ^r M ^{rs} moyse Lugin & Commandant Raymond p ^r les doigtz des fontaines	7.	6.	.
à Pierroton Nicoular pour un billon fourni partie p ^r un tronc p ^r la fontaine, le reste remis à Abraham Lugin contre 2. tuyaux.	1.	6.	.
Aud ^r 17 Raymond Recteur p ^r deux pieux de bois qu'il a fait venir du Rejoux p ^r des chenaux.	3.	.	.
Au même p ^r un baudron fourni pour couvrir les ^{ts} chenaux, un ais, deux coins, un brancard p ^r la Collie, un lambris p ^r le bassin, et un ais p ^r la petite doigt	3.	6.	.
Livré demi cent de taches p ^r attacher le tout.	.	11.	3.
Au S. Secrétaire Nicole p ^r une piece de bois qu'il a fourni p ^r une chenaux & p ^r 3. petites plantes p ^r la Collie du marteler	2.	6.	.
A David Guignard charoux p ^r un billon fourni p ^r la chevre du bas du Village	1.	.	.
Pour bois fourni p ^r la petite doigt & jonction des tuyaux au plan par	.	9.	.
A J. M ^{rs} Nicole pour avoir couvert une doigt & fourni 2. pieux de bois	1.	.	.
Au S. Regent Simon pour deux ais fournis	1.	6.	.
A Abram Aubert pour un brancard & une latte p ^r couvrir la Collie du haut du Village	.	4.	6.
Aud ^r 15. Secrétaire Nicole pour permission de six plantes qu'il a obtenues p ^r les bassins des 3. fontaines.	1.	9.	.
A Joseph Carr p ^r le bois & faon desdits 3. bassins suivant la pache faite avec luy le 15. Juillet 1743. compris 10 ^{fl.} de récompense	70.	.	.
Pour vins bus en faisant lad ^e pache	6.	.	.
Livrances	919.	5.	3.

	L.	S.	D.
Li vrances d'autre part - - - - -	919.	5.	3.
Item pour cinq dourains des vires prises au Pont à 8. bats la 12 ^{me} fair - - - - -	10.		
Plus pour celles que le S ^r Secretaire Nicole a payé à M ^r Jaquet de Vallorbat - - - - -	21.		
à Jean Pr. Nicole qui les a apportés sans compter p ^r un autre voyage fair au paravant - - - - -	1.	6.	
Le 9. 8 ^{bre} 1742. à M ^r Jean Louis des Morges pour 5. dourains de petites vires à 9. bats la 12 ^{me} fair - - - - -	11.	3.	
Cour 4. 12 ^{me} de grosses, à 3. la 12 ^{me} - - - - -	12.		
Cour une personne qui les a apportés - - - - -	2.	6.	
Le 3. Juillet 1743. Livré aud ^z pour 4. 12 ^{me} de petites, à 9. bats la 12 ^{me} - - - - -	9.		
Cour une douraine de grosses - - - - -	3.		
à Jean Jaquet Nicoutar qui les a apportés. 2-3 - - - - -	14.	3.	
Plus pour 6. grosses vires apportés dernièrement à M ^r Guignard Recteur p ^r avoir amené plus de dites vires sur son char, des Morges - - - - -	1.	10.	6.
Plus apporté des Morges un Cribler de Cuivre p ^r la Wurspilere - - - - -	2.	6.	
Au S ^r Secretaire Nicole pour deux Cribler payés à Vallorbat - - - - -	1.	9.	
Plus encore un Cribler de Cuivre posé au Marteler. Au S ^r Simon pour une vieille paille de fer fournie p ^r faire un cribler - - - - -	2.	6.	
Le 27. 8 ^{bre} 1742. aud ^z S ^r Raymond Recteur de Moyse Sugrin ayant mis un Cribler à la Wurspilere, l'autre petites refactures - - - - -	1.	4.	6.
Li vrances - - - - -	1002.	11.	3.

Livrances d'autre part ----- 1002. 11. 3.

Item livré aux ij apres tant pour dommage que pour remplir les fossés de tuyaux faits sur leurs pieux, ainsi qu'on est convenu avec un charon -----

Au S^r. David Reymond pour 80. toises à la Wurpiliere à 3. bats par toise fait 60^{fl} --

Item 29. toises aud. lieu à demy bat. 3-7-6

Plus aud. lieu 3. toises - - - - - 4-6

Plus au Clos des terres dix toises --- 1-10-6

65. 10. 6.

Le 20. may 1743. p^r despense faite avec led^r Reymond lorsqu'on convint avec luy, compris $\frac{1}{4}$ de pot à Abr. Isaac Rochas du Pont qui fut avec les 4. députés pour ce choix -----

5. 10. 6.

Au S^r. Moys Reymond son frere pour 12. toises à son pré du marteler auj, à 3. bats la toise, fait - - - - - 9^{fl} --

Plus aud. lieu 8. toises et $\frac{1}{2}$ p^r $\frac{1}{2}$ bat. 1- - -

10. - .

Le 27. may 1743. p^r les peines aux 4. députés qui sont convenus avec luy le 27. may 1743. --

1. 7. 6.

A Abrâm Isaac Guignard pour 15. toises au marteler, à 9^p la toise - - - - - 11^{fl} 3^p --

Plus 15. toises à $\frac{1}{2}$ bat. - - - - - 1-10-6

13. 1. 6.

Le 28. may 1743. p^r les peines aux 4. députés qui sont convenus avec luy - - - - -

1. 9. .

Au S^r. L^r Moys Lugin pour 15. toises au marteler à 9^p la toise compris 6^p 9^p p^r François Olivier d'avoir rempli - - - - - 11^{fl} 3^p --

Plus 15. toises aud. lieu à demy bat la toise - - - - - 1-10-6

13. 1. 6.

Livrances ----- 1114. 3. 9.

	207.
	L. p. 9
Livranus d'autre part - - - - -	1114. 3. 9.
Item au S. Abram Aubert pour dix toises au plan praz, à 7. cruts la toise, fair - - - - -	4. 4. 6.
Item au S. Jaques Guignard pour 15. toises au plan praz & 23. toises à la chaux à demy batu par toise, fair - - - - -	4. 9. .
Item à franc. Olivier Guignard p ^r avoir rempli le fossé à M ^r . le Ministre au plan praz 6. toises et demy - - - - -	1. 6. 9.
Item au Juge Reymond pour 46. toises à la piece, à $\frac{1}{2}$ batu par toise - - - - -	5. 9. .
Au S ^r David Moyse Niolo à son clos devers la bise de sa maison 16. toises à 3. cruts - - 3 $\frac{1}{2}$ - - } à la piece 10. toises à $\frac{1}{2}$ batu - - - - 1-3 - }	4. 3. .
a moyse meylan à la piece 4. toises à $\frac{1}{2}$ batu - . 6. .	
Au champ dud ^t P ^r Guignard Recteur ce qui s'est labouré au champ des moullés 40. toises à $\frac{1}{2}$ batu la toise fair - - - - - 5 $\frac{1}{2}$ - }	10. 7. 6.
au bout dud ^t champ et clos à belin - 18. toises, p ^r 3 $\frac{1}{2}$ 9 $\frac{1}{2}$. la toise, fair - - 5-7-6 }	
A celui des hoirs de feu P ^r Guignard son beaufrere dernier leur maison, à la chaux, 18. toises à 3. cruts la toise, fair - - - - -	3. 4. 6.
A J. P ^r Niolo des maisons dernier p ^r 61. toises à 3. cruts et demy la toise, fair - - -	13. 4. 1 $\frac{1}{2}$
Item à Louise Guignard veuve de P ^r Humbert, pour 26. toises au clos à Belin à 3. cruts et demy la toise, fair - - - - -	5. 8. 3.
Au S ^r Simon pour deux toises aud ^t lieu - - -	. 5. 3.
Livranus - - - - -	1168. 11. 7.

	N	l'	S
Livrances d'autre part - - - - -	1168.	11.	7½
Aux S ^r . Pierroton Guignard pour 9. toises et $\frac{1}{3}$ à son cloz des terreaux à 3. crutz - - - - -	1.	9.	.
Aux S ^r . Pierroton Guignard & Simeon Rochat p ^r avoir rempli 6. toises tant au bas du Village que sur le Crest de la piece à $\frac{1}{2}$ batz par toise.	9.	.
à François Olivier Guignard pour avoir rempli environ 45. toises de fosse dans le Village tant de la fontaine dessus que celle de vers le four. - -	4.	7.	6.
Plus aud. François Olivier pour avoir fait - couper les tuyaux au Cernicolet p ^r les montres & S'aidé à charger dernier les plaines & enfin un 3 ^{me} voyage pour ce fait au Creux de Roulet. -	.	9.	.
Plus au même s'étant aidé à couper et charger les premiers tuyaux des Essertais - - - - -	1.	.	.
Audit p ^r avoir coupé les pieces de bois, auxdits - Essertais p ^r les Colliers du marteler - - - - -	1.	6.	.
Audit, s'étant aidé à voiturés les tuyaux qui étoient chez le S ^r . Jaques Guignard son b. pere à La Wurpilière - - - - -	1.	.	.
Pour s'être aidé à voiturés et charier les vieux, avec le S ^r . Abraham Aubert - - - - -	.	6.	.
Pour avoir porté sur son cou plusieurs tuyaux des les maisons dernier à La Wurpilière & s'être aidé à les franchir - - - - -	4.	6.	.
Plus pour avoir transporté des tuyaux des devant la maison au Commandant Raymond chez les S ^r . Jaques Guignard dernier - - - - -	1.	6.	.
Pour s'être aidé avec Abraham Aubert à en voiturés plusieurs tuyaux neuf.	6.	.
Livrances. - - - - -	1187.	4.	½

	209 L. P. 8. 1187. 4. 1 $\frac{1}{2}$
Livranes d'autre part - - - - -	1187. 4. 1 $\frac{1}{2}$
Plus pour avoir debouché la fontaine le jour de Noël - - - - -	. 6. .
Au s ^u dit Abraham Aubert pour dix chars tant tuyaux que pieux p ^r la Colise du marteler depuis Les Essertais à G ^r par voiture fait - - - - -	5. . .
Audit pour environ 27. voyages de tuyaux depuis le Village à la piece, & Werpilliere & depuis ledits endroits audit Village p ^r ramener des vieux - - - - -	4. 6. .
Audit Aubert p ^r une voiture avec son char pour amener des ballins depuis le Cerricolet - - - - -	2. 6. .
Au filz du Juge Reymond p ^r une semblable voiture - - - - -	2. 6. .
A M ^r Abraham Guignard du charoux p ^r une - - - - -	2. 6. .
Au s ^r David Guignard son oncle pour une - - - - -	2. 6. .
Au s ^r Olivier Aubert pour une voiture - - - - -	2. 6. .
Au s ^r P ^r Guignard pour deux voitures - - - - -	5. . .
Encore audit David Guignard une - - - - -	2. 6. .
Plus encore aud. David Guignard pour un voyage fait au Cerricolet pour ledit ballins - - - - -	2. . .
Au s ^r M ^r feu Simon Guignard p ^r meme fait - - - - -	2. . .
Aud. M ^r & Pierroton Guignard p ^r s'être aidés à poser le bassin du bas du Village et egalise la place - - - - -	1. 6. .
Pour ceux qui se sont aidés à poser celui du haut du Village - - - - -	1. 6. .
à M ^r Simon pour un Canon pour la chevre du bas du Village - - - - -	2. 6. .
Plus liéré à un ferrailon le payement d'un tâche à luy donné le 25 ^e 7 ^{bre} p ^r relever & applanir la place p ^r poser le bassin du haut du Village - - - - -	16. 6. .
<u>Livranes - - - - -</u>	<u>1243. 4. 1$\frac{1}{2}$</u>

	N.	P.	S.
Livraues d'autre part - - - - -	1243.	4.	1 $\frac{1}{2}$
Audit terrailon pour seire foies de fosse p ^r detourner l'eau d'udit bassin, à s. creute l'atoise fait - - - - -	5.	.	.
Le 11 ^e 8 ^{bre} 1743. aux S ^{rs} Simeon Rochat & Pierrotin Guignard pour avoir couvert l'adoigt de la Murspilere & creuser les deux chenaux pour poser au sud ^e fosse v ^e - - - - -	6.	.	.
Pour les peines aux S ^{rs} Juge Raymond, Reg ^t . Simon, S ^r Lagrin & Abram Aubert ayant doné le tâche - - - - -	2.	1.	6.
Item aux s ^{rs} Simeon Rochat & P ^r oton Guignard p ^r avoir creusé encore un chenaux et l'enterres avec les deux s ^{rs} d'ites, recouvert le s ^{rs} dit fosse, faire un bouhon percé au s ^{rs} dit bassin v ^e pour le tout - - - - -	5.	6.	9.
Item aux s ^{rs} d'ites pour avoir r'auomode l'adoigt du Martelet, debouké quantité de tuyaux et fait un bouhon au bassin v ^e à forme du tâche p ^r ce à eux donné par les deputés - - - - -	21.	.	.
P ^r les peines aux S ^{rs} Juge Raymond, Regent Simon, S ^r Lagrin, Abram Aubert Recteur & Jaques Guignard tant pour donner le s ^{rs} dit tâche que pour le recevoir, avec les autres fontaines.	5.	3.	.
Pour 15. Crochet que J. D ^r Nicole a fourni pour le bassin qui est à côté de sa maison - - -	1.	6.	.
Pour les Crochet des autres bassins à forme de la partie aud ^e marischal, & p ^r crampons & ferpes Plus livré au Maillon Rochat p ^r avoir cassé des groses pierres aux moulés, & une au haut du village qui empuehoient de poser les tuyaux, & p ^r avoir ragrandi le trou de la grande pierre du Martelet - - - - -	3.	9.	.
	1.	3.	.
Livraues - - - - -	1294.	91.	4 $\frac{1}{2}$

	N.	L.	S.
<i>Livranes d'autre part</i> - - - -	1294.	9.	^{211.} 8. 4½
a olivier Aubert l'ainé pour avoir deterré des tuyaux & rempli des fossés - - - -	1.	6.	9.
Le 25 ^e octobre 1742. p ^r les peines au Juge et à son filz, à J. Cr. Nicole & Recteur Reymond ayans amené au dessus du Village un auge de la Combette - - - -	2.	1.	6.
Le 14 ^e may 1743. à fr: olivier Guignard & Joseph Guignard Recteur, pour avoir sorti des tuyaux qui estoient cachés chez les ^s Jags Guignard.	1.	6.	.
A David Guignard du charoux pour 4. voyages de tuyaux menés à la Wurspitière - - - -	1.	.	.
Aud ^s Command. Reymond pour 4. voyages menés par un cheval de sa charrue & François olivier - -	1.	.	.
Audit qu'il a fait mener par son charruon le lendemain, une heure de temps - - - -	1.	6.	.
A David Guignard charoux, Pierre Guignard & Jean Cr. Nicole pour avoir porté des tuyaux depuis la maison auld ^s Nicole en haut le Village.	1.	3.	.
A Abr: Isaac Guignard pour avoir fait led. 11 ^e de la chevre du haut du Village - - - -	1.	6.	.
Plus à Joseph Guignard Recteur pour une journée à la doigt du marteler en 9 ^{bre} 1743.	.	6.	.
Plus aud ^s Command ^r Reymond pour un aij & deux bouts de baudrons avec des grandes taches p ^r lier les brancards de la Collie en X ^{bre} 1743.	1.	3.	.
Plus aud ^s Commandant Reymond qui l'a obtenu y devant pour un voyage fait à Morges le 6 ^e 9 ^{bre} 1742. auprès du fontenier qui se trouva chez Mr. Dozat proche Lausanne ou il fut obligé de l'aller trouver p ^r l'obliger a venir repares les - - - -	5.	.	.
<i>Livranes</i> - - - -	1312.	11.	7½

Livraues d'autre part --- 1312. 11. 7²
 à Olivier Aubert l'ainé pour s'être aidé à caher
 plusieurs tuyaux - - - - - 6. .
 Aux^{rs} Regent Simon & David meylan pour
 avoir charrié 7. voyages des tuyaux depuis chez
 le S^r Commandant à la Wurspilere & clos à
 Belin avec le cheval et char aud^t Comendant
 Raymond - - - - - 1. 9. .

 Somme des Livraues. --- 1315². 7.
 Les Recèues se montent comme q^d devant
 page 197. à la somme de - - - - - 1181. 6. 9.

 Il est redeu auxdits Recteurs - - 133². 7²/ 10.
 Du 30^e 9^{bre} & 11^e 10^{bre} 1743. Les surdits Contes l'eu
 et examinés par devant tous les chefs de famille assemblés;
 Il s'est trouvé que le Village du Lieu redoit auxdits Sieurs
 Recteurs la somme de 133² 7²/ 10². au moyen dequoy
 ledit Contes ont été soudés & approuvés, Erreur &
 obmission réservés; Pour foy dequoy ay signé comme
 Secretaire du Village au Lieu led^t jour 30^e 9^{bre} &
 11^e 10^{bre} 1743. Raymond Juge.

Autres petits faits concernant le XVIIIe siècle et selon le registre des procès-verbaux du AHL AA1 :

Du 3^e mars 1763. Les chefs de famille du village du Lieu assemblés pour délibérer sur ce qui serait le plus utile de faire pour faire aller l'eau à la fontaine du haut du village. Après avoir été pris en connaissance, les chefs des maisons du dit lieu, dès la maison de Jaques D. Ethenoz et Jean Jaques Nicole en haut au nombre de 14, découvriront les tuyaux afin qu'ils dégèlent plus facilement, et les recouvriront à leurs frais, moyennant 25 batz que le recteur

leur payera, et celui des dites maisons qui manquera, paiera à ceux qui y travaillent 6 sols.

Du 14 mars 1763. Les chefs de famille du village du Lieu assemblés, les Srs. Recteurs ont produit un mandat portant citation par devant la N. Justice de Romainmôtier pour le 18^e du courant, à l'instance de 13 ménages du dit village qui se servent de l'eau de la fontaine de vers le four, aux fins d'obliger le village à canceler la fontaine du bas du village et à rétablir celle de vers le four sur l'ancien pied.

Ce que passé en connaissance, le village a connu qu'il convenait de renvoyer la citation jusqu'à la bonne saison au cas que les instants donnent leur consentement, et ne voulant le faire, le Sr. recteur est chargé de paraître à la citation vendredi prochain pour demander copie de l'exposition qu'ils feront pour répondre en conséquence.

En suite de quoi l'on est convenu que la dite citation sera suspendue sans prescription jusque au premier réavertissement. Que l'on fera un essai pour laisser subsister les dites deux fontaines, mais qu'il faudra que celle du bas du village n'ait que le quart de l'eau, et celle de vers le four, les trois autres quarts. Et s'il est connu que les choses ne puissent pas durer ainsi, la délibération du 17^e 7bre 1760 devra être exécutée, le tronc devra être fermé.

Il a de plus été résolu de raccommoquer la fontaine de pierre et de poser le bassin de vent à bise.

L'on est convenu avec les chefs des maisons derniers, de leur réparer et maintenir leur fontaine, et eux se sont engagés à maintenir un beau et bon bassin où l'on puisse laver les lessives en cas de nécessité.

Il y avait aussi des fontaines publiques et des fontaines privées.

En quoi peut consister une pompe de fontaine ?

Du 9^e 9bre 1767. Le Sr. David Moyse Lonchamp ayant offert de faire une pompe à ses frais à la grande fontaine pour un essai, sous la réserve que si elle était utile et qu'elle put y rester, qu'on lui payerait ce qu'elle pourrait valoir, et rien par contre si elle ne convient pas.

Ce qui a été approuvé par l'assemblée et en attendant l'on y fera aucun changement.

L'on avait fait un bassin de pierre en 1767 :

Du 9^e mai 1768. L'on a délibéré que le bassin de pierre que l'on a fait l'année dernière devait être enlevé et vendu et en place l'on y en fera ou posera un de bois.

On ignore tout de ce curieux retour en arrière, comme aussi du constructeur du dit bassin et ce qu'il est devenu.

Des nouvelles de la fontaine du Pré de Ville :

Du 23 juillet 1773. Les chefs de famille du village étant assemblés, l'on a donné 40 fl. en récompense à maître Daniel Yost pour la fontaine du Pré de Ville².

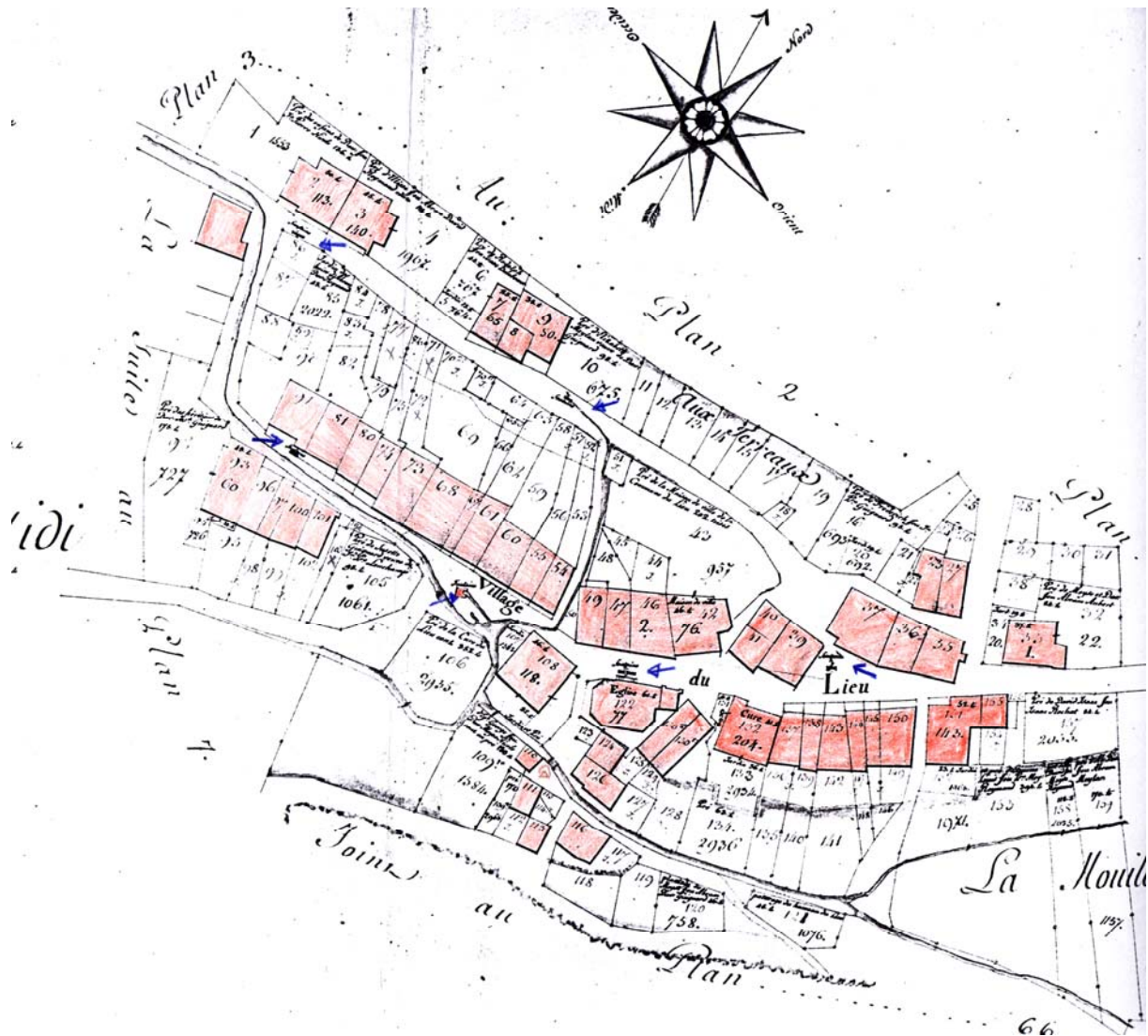
1773, construction de la fontaine du Pré de Ville, Daniel Yost allemand, pour le prix de 198/./.. Toute une comptabilité concerne cette nouvelle construction d'un coût total de 250 fl. Le bassin est probablement en bois. Fontaines de vers l'église et du haut du village citées.

1774, fontaine des maisons dernier. Réparation du four.

² Maître Yost fut l'entrepreneur chargé de rétablir le grand chemin de la commune. Il travailla de nombreux mois, voire plusieurs années dans la commune. On parlait alors de l'Allemand Yost, ou de maître Yost Allemand. Originaire probablement de Suisse-Allemande. Il reste un seul abonné suisse du nom de Yost en 2010.

Au XIXe siècle

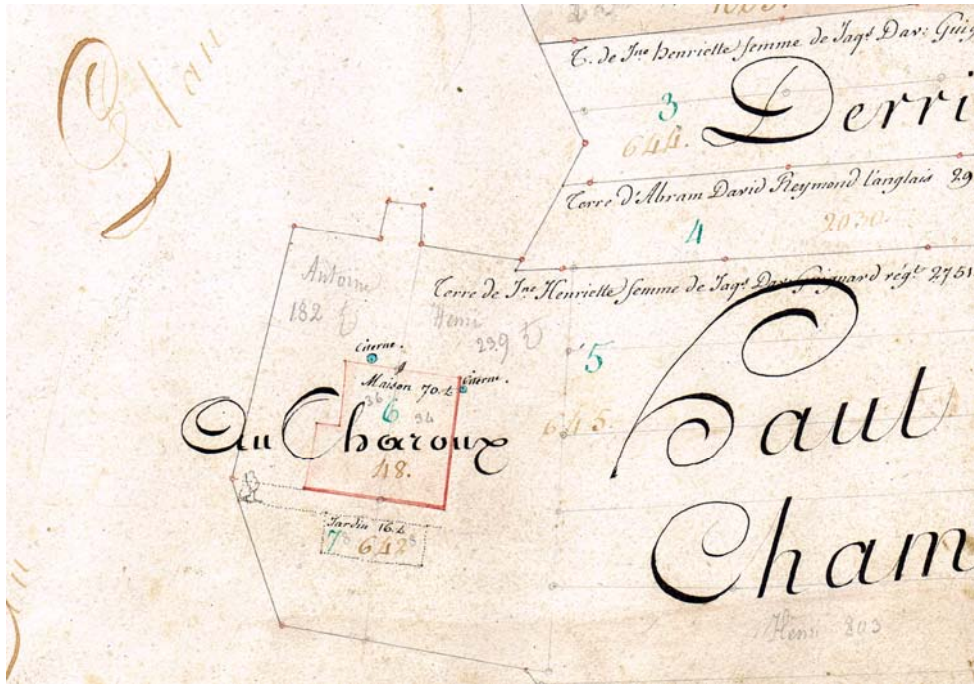
Les fontaines du Lieu et environs selon le cadastre de 1814 – ACL, GAB II, 6



Plan 1, Le village du Lieu, avec :

- Fontaine à l'ouest – devant la maison 113 –
- Fontaine aux Terreaux – devant parcelle no 10 –
- Fontaine devant le grand voisinage – devant la première maison no 91 –
- Fontaine du milieu du village – devant les maisons 61 et 62 –
- Fontaine devant l'église
- Fontaine septentrionale – entre les numéros 39 et 37 –
- Sauf erreur ou oubli, 6 fontaines.

On peut tenir compte ici, en fait d'alimentation d'eau, pour le bétail ou pour les lessives tout au moins, de la présence d'un ruisseau fort conséquent qui a plusieurs branches. Les eaux de celui-ci proviennent essentiellement de la Vurpillière.



Plan 4, Le Charroux. Voisinage sans fontaine, mais avec par contre deux citernes derrière les maisons et une troisième à proximité immédiate.



Plan 5. S'il n'y a pas de fontaine au Charroux, il y en a une notamment à peu de distance de là, sur le vaste plateau des Esserts. Il est possible que les habitants du Charroux l'utilisent, tout au moins à l'occasion.



Plan 28, les Plainoz. Pas de fontaine, par contre un puits vers chaque voisinage, plus un puits au bord du chemin d'accès, à quelque distance de là.



Plan 30, sur le chemin des Plainoz, aux Prés de Ville, présence de la fontaine à Poncet et d'une seconde fontaine sur le Pré de Ville lui-même. Le coin paraît ainsi relativement bien arrosé.



Plan 29, la Frasse. Des citernes presque vers chaque maison ou voisinage, par contre pas de fontaine pour les habitants assez peu gâtés dans ce domaine de l'eau. Il est très certainement à croire que l'eau des citernes est transvasée dans les bassins avec le système du balancier.

Pour le XIXe siècle d'innombrables faits concernent les fontaines du Lieu que naturellement nous ne pourrions pas reporter ici. Nous nous attarderons surtout sur le bassin de pierre de la Grande fontaine acheté à Vaulion en 1840. Procès-verbaux et comptes, une fois de plus, nous renseignent, ainsi qu'on le découvre ci-dessous – AHL, AA3 et 4 pour les procès-verbaux – .

Du 31 mai 1838

Fontaine de là dernier, accordé 20 batz en sus des 8 fr. déjà décidés, en tout 10 L. En adjonction à la décision du 15 août 1836 au sujet des huit francs à livrer pour un chevret à la fontaine de proche la maison à Télémaque Reymond. Il est accordé en sus vingt batz, ce qui avec les huit fera en tout dix francs.

Bassin en pierre pour la grande fontaine. Il est décidé de faire confectionner un bassin en pierre pour qu'il soit placé près la grande Fontaine et si possible pour la fin de l'été. MM. Moïse Reymond, président, et David Aubert, secrétaire, sont chargés par cette assemblée de convenir avec un bon maître tailleur de pierre pour la fourniture du dit bassin, sous réserve d'approbation de l'assemblée.

Séance du 10^e septembre 1839

Présidence de Monsieur Moïse Reymond, Juge.

Les délégués qui le 31 mai 1838 furent chargés de marchander et convenir avec des maîtres carriers fabricant de bassins de pierre à Vaulion, pour en établir un pour le placer à l'usage de la grande fontaine.

Aujourd'hui ils font rapport et présentent une convention faite par mise publique au dit Vaulion le 7^e courant, qui est déposée avec toutes les pièces nécessaires à ce sujet.

Monsieur le Président, ayant mis à délibération si on veut accepter le mis en prix, conditions et adjudication faite d'après le rapport présenté.

L'assemblée délibérant, adopte la gestion de leurs délégués dans tout son contenu, avec cette réserve seulement d'une retenue de quelques écus pour quelques mois, en attendant à voir si le bassin, après y avoir mis de l'eau après sa réception, a des veines masquées et dangereuses pour couler, soit transpirer.

Séance du 5 novembre 1840

Présidence de Monsieur Edouard Reymond, vice-président,

Réception du bassin de la Grande fontaine par 3 délégués. Le sujet de cette assemblée est pour nommer une commission soit délégation de quelques membres de cette assemblée pour faire s'il y a lieu la réception du bassin en pierre qui doit arriver aujourd'hui pour être placé pour l'usage de la grande fontaine. Or, comme il y a une convention souscrite sous date du 11^e 7bre 1839, les délégués qui feront la visite du dit bassin s'y conformeront en tous points. Si le dit bassin est de réception comme exige la convention, le boursier est autorisé par cette assemblée à livrer en titre de reconnaissance à l'entrepreneur Bignens la finance de soixante neuf batz et de solder le coût du bassin.

Sont nommés pour délégués : Jules Guignard ; Henri Guignard boursier ; et le secrétaire David Aubert.

Séance du 30^e novembre 1841

Réclamation pour un bassin neuf, 56 francs pour un bassin en pierre là Dernier. Télémaque Reymond réclame qu'on fasse faire réparer le bassin de là dernier vu qu'il se délabre, ou d'en établir un neuf, soit en bois ou en pierre.

L'assemblée observe que ce bassin était souvent en réparation et que peu de ménages en profitaient, ce qui était une dépense onéreuse pour le hameau.

D'après quelques discussions qui ont eu lieu au sujet de ce bassin, et consultant les intérêts tant du hameau que ceux des particuliers qui s'y servent d'eau, etc..., il a été délibéré de leur accorder la finance de cinquante six francs pour toute chose qu'ils seront livrés lorsque ceux qui s'y servent auront fait acquisition d'un bassin en pierre d'une grandeur convenable et sera fait et posé sur l'emplacement du vieux et à réception de délégués du hameau.

Comptabilité du village du hameau du Lieu, AHL, registre NA5

Comptes 1839

Payé pour le chevret en pierre de taille qui est placé à la fontaine de là derrière, y compris le bec en fer, 10/./.

Payé à M. Reymond président, voyage à Vollion lors de la mise au rabais pour le bassin en pierre de la Grande fontaine, 2/./.

A David Aubert secrétaire pour la même délégation, 2/./.

Timbre pour la publication à Vollion et mis en prix à double, ./3/.

Payé au sergent municipal à Vollion pour publication permis et affiche, ./4/.

Au dit Magnenat sergent municipal jour de la crie, sa vacance contre qui ...
1/./

Le boursier a livré à l'adjudicataire Rodolph Bignens de Vaullion pour arrhes et acompte du bassin qui doit être rendu et posé au courant mai 1840, livré à compte, 12/3/5

NB : On explique que l'adjudication a été faite pour 153 francs. Omis en 1837 une journée à Samuel Lugrin à 8 batz, ./8/.

Comptes 1840

Titre XVI Placement de capitaux et établissements nouveaux

Le boursier, rendant compte, a payé à l'entrepreneur Rodolph Bignens maître tailleur de pierre à Vaullion le solde pour la fourniture d'un bassin en pierre pour la grande fontaine, le tout d'après le mis en prix à ce sujet, non compris ici ce qui a déjà été livré à compte ; voyez au compte de 1839 folio 200, titre 6^e. Cette livraison est de 12 fr. 35 rappes. Il reste qu'il a soldé en 141/./.

NB : L'entrepreneur Bignens s'étant convenablement acquitté de la confection du dit bassin, et vu qu'il était en perte, l'assemblée du hameau lui a accordé une gratification de 6/9/.

Sommaire du titre XVI : frs. 147/9/.

Le bassin de la Grande fontaine figurait sur les premières cartes postales du Lieu.



Carte postale annotée de la main d'Alphonse Rochat, historien et syndic. Le grand bassin est visible au milieu de la place. Des travaux semblent avoir été récemment effectués autour de la Grande fontaine. Il faut comprendre que les bassins, suivant les restructurations du réseau routier, pouvaient être déplacés, parfois de quelques mètres, parfois de quelques dizaines de mètres. Il pouvait y avoir aussi échange avec un autre bassin. D'où la difficulté parfois de s'y retrouver. Il ne fait aucun doute que pour ici, avec un quartier restructuré au début des années 1860, suite à l'incendie de 1858, la fontaine ait changé de place, et très certainement plusieurs fois. Arrivé dans un état de vétusté qui ne lui permettait plus de pourvoir à ses fonctions, le grand bassin fut retiré de la place et posé aux environs de la gare du Lieu. On l'y retrouve aujourd'hui empli de fleurs.



Le grand bassin, déposé à proximité de la gare du Lieu.



Ce qui reste de la grande fontaine, c'est-à-dire pas grand-chose !

Au XXe siècle – l’aventure de deux bassins de granit –

Bassin de vers l’église, bassin du haut, bassin vers chez Hauser, nous ne nous casserons pas trop la tête pour retrouver le cheminement de tous ceux-ci qui reste tout de même assez complexe.

Procès-verbaux du Conseil administratif du Lieu – AHL, AA6 –

Séance du 17 septembre 1911

Fontaine de Vers l’église. Mr. le Président donne connaissance de deux soumissions parvenues pour la fourniture d’un bassin en béton armé.

La 1^{ère} est celle de Mr. Jean Zumbrunnen, lequel fait le prix à forfait de 675 francs. Ce prix, bien élevé, fait mettre sa soumission de côté.

La 2^{ème} soumission est celle de Mr. Jean Fantoli, entrepreneur aux Charbonnières qui fait le prix de 435 francs. Après discussion, le Conseil en reste là. Il est alors question d’un bassin en granit. Il sera adressé de suite une lettre à Mr. Pédudzi, granitier à Mont-la-Ville pour savoir à quel prix il pourrait nous en fournir un.

Fontaine de derrière le village. Cette fontaine située trop près de la voie publique, serait déplacée pour être reculée sur le terrain de Mr. Jules Barthelémy Guignard après entente avec lui. Il nous céderait le terrain nécessaire au prix de 5 francs la toise et à la condition que le hameau fasse construire un mur près de son fumier ; un préavis sera adressé au Conseil général pour qu’il nous autorise à faire l’acquisition de terrain nécessaire.

Le Conseil décide d’écrire à la Municipalité pour leur faire remarquer que le chemin dit des Terreaux est trop étroit pour la circulation et qu’il est nécessaire de faire couvrir le ruisseau entre chez Mr. Julien Meylan et la laiterie.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 9 octobre 1911

Présidence de Mr. Ed. Aubert, Président.

Absent : Mr. Alfred Piguet.

Il est fait lecture du dernier procès-verbal qui est adopté.

Il est donné connaissance d’une soumission de Messieurs Péduzzi Frères, granitiers à Mont-la-Ville, concernant la fourniture d’un bassin en granit. Ils soumissionnent pour le prix de 600 francs rendu posé. Cette soumission manquant de renseignements, il leur sera écrit de venir de suite.

Séance du 25 octobre 1911

...

Après s'être entendu verbalement avec Mr. Péduzzi au sujet du bassin en granit pour la fontaine de Vers l'église, le Conseil en a décidé l'achat pour le prix de 560 francs, pris à Mont-la-Ville.

Séance du 13 novembre 1911

...

Il sera adressé une lettre à Messieurs Péduzzi Frères à Mont-la-Ville leur confirmant la commande du bassin en granit et les priant de le terminer le plus tôt possible.

C'est cette année-là qu'aura lieu l'inauguration du réseau d'eau potable sous pression.

Séance du 28 novembre 1911

...

Le Conseil réunit ce soir décide et fixe l'inauguration des eaux au lundi 4 décembre courant. A cette occasion un modeste banquet sera servi le soir à 7 ½ à l'Hôtel de Ville. Chacun sera prié d'y participer. Les dames et demoiselles seront particulièrement priées d'y assister. Une feuille de souscription recueillera les participants. La société de musique, La Persévérante, jouera quelques morceaux.

Le Conseil décide de faire les invitations suivantes : Mr. Eugène Fonjallaz, Conseiller d'Etat. Mr. Germond, chef de service du Département militaire, service et assurance. Mr. Matthey, ingénieur. Messieurs Salathé et Zumbrunnen, entrepreneurs ainsi que la Municipalité du Lieu.

Une circulaire sera adressée aux propriétaires de bâtiments pour les rendre attentifs à l'art. 13 de notre règlement.

Le réservoir n'ayant plus son utilité, sera vidé et comblé.

Livre de comptes du hameau du Lieu – AHL, NA8 –

1912

Payé à Peduzzi frères à Mont-la-Ville, pour la fourniture et le posage d'un bassin en granit (fontaine vers l'église) 585.-

A Louis Poggiani pour le déplacement de la fontaine de derrière le village, 530.-

A Jules Goy, pour transport d'un bassin, ...

Procès-verbaux du Conseil administratif du Lieu – AHL, AA7 –

Séance du 25 février 1926.

Bassin de fontaine. Le Conseil ayant décidé le remplacement du bassin de la fontaine du haut du village, Monsieur Morandi, entrepreneur à Mont-la-Ville, sera prié de passer chez Mr. le président à la première occasion pour le charger d'établir un devis pour un bassin de granit.

Séance du 31 mai 1926

Bassin fontaine du haut. Monsieur le président donne connaissance du devis pour la fourniture et la pose d'un bassin en granit à la fontaine du haut. Monsieur Morandi entrepreneur à Mont-la-Ville, se chargerait de ce travail pour le prix de 1165 francs. Les dimensions extérieures de ce bassin seraient de 5 m x 1 m 40, avec séparation au milieu et une profondeur de 48 cm. Le Conseil administratif estimant ce prix un peu élevé, il décide de demander à Mr. Morandi un rabais de soixante cinq frs, en cas d'acceptation de cette proposition, le travail en question lui sera confié avec délai de livraison fixé au quinze septembre.

Séance du 25 juin 1926

Bassin fontaine du haut. Mr. le président fait savoir au Conseil qu'il a eu une entrevue avec Monsieur Morandi, granitier à Mont-la-Ville, et qu'il lui a confié la fourniture et la pose d'un bassin de granit pour le prix de 1030 francs. Ce bassin est donc destiné au remplacement de celui de la fontaine du haut du village et sera construit comme celui de la fontaine située près de l'Eglise, les dimensions seront les suivantes : 5 m x 1 m 40 et une profondeur de 48 cm.

Livre de comptes du hameau du Lieu – AHL, NA8 –

1926

M. Morandi Mont-la-Ville, fourniture et pose d'un bassin granit, 1130.-



Le bassin de vers l'église où les lavandières font leur lessive. Nous sommes apparemment avant 1926. Nous avons affaire ici à un bassin de pierre dont nous ne connaissons pas l'histoire. Celui-ci sera donc remplacé par un bassin en granit de 1926, celui-ci fourni par Mr. Morandi de Mont-la-Ville pour le prix de 1130.- Nous ignorons ce qu'est devenu l'ancien bassin.



Le rude et pourtant ordinaire travail de ces dames en charge de laver tout le linge de la maison, et Dieu sait s'il y en a !



Le bassin de vers l'église, de 1926. Celui construit pour cet endroit en 1912, a été déplacé et figure désormais proche de la maison Hauser, ainsi que ci-après.



Le bassin de vers l'église, alors que les voitures ne devaient pas encore la place. Nous sommes ici juste après 1955, alors que la maison LeCoultre adossée au clocher de l'église vient de disparaître.



Eglise du Lieu, vallée du Lac de Joux

Le bassin de l'église, qui a pu être le prédécesseur du bassin de 1926 vu plus haut, était situé autrefois directement au pied du portail d'accueil de ce lieu de culte dessiné ici dans les années 1820 par Correvon. Nous sommes avant l'incendie. Le quartier à la suite de ce sinistre sera restructuré, avec plus d'importance accordée à la route principale du village.

Autres fontaines du Lieu



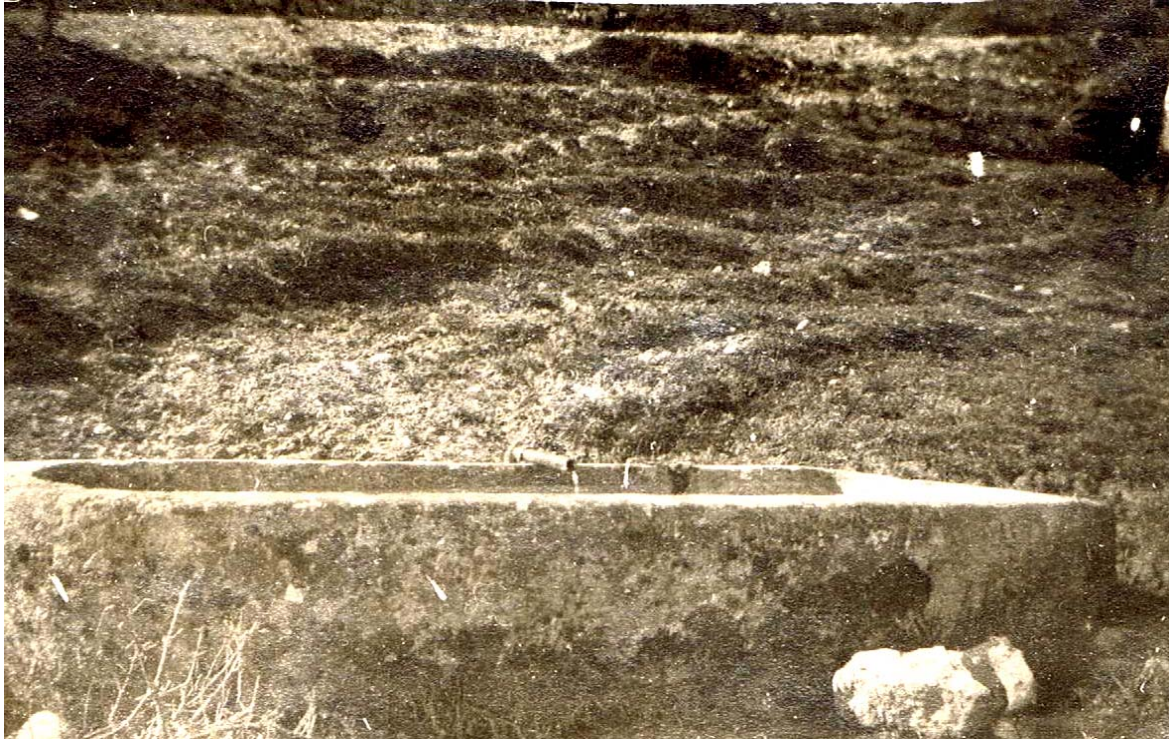
Ci-dessus, fontaine de la laiterie – boulangerie, bassin de ciment, chèvre de granit, arrière-plan peint. Et ci-dessous fontaine proche de l'ancienne porcherie. Elle a soif en ce mois d'août 2012 particulièrement brûlant.





Fontaine de vers chez Hauser, avec un bassin de granit daté de 1912. Il ne peut s'agir que du bassin commandé à cette époque à Peduzzi frères, granitier à Mont-la-Ville.





Ne reste plus qu'à sortir du village et à retrouver sur les hauteurs la fontaine à Poncet. Celle-ci vient d'être restaurée. A voir sur place.

Photo Pierre Piguet, fils du professeur Auguste Piguet.



La fontaine à Poncet, au Pré-de-Ville, toute bellement restaurée (photo du 24 août 2012). Elle est à gouttes...